

PROCÈS-VERBAL – version provisoire

5^e séance ordinaire, le 15 février 2021 à 18 h30, rencontre virtuelle

Présences :

Direction : _____ par Intérim, M. Ronald Jean-Pierre
Enseignants : _____ Mme Christine Beaudry, Mme Marie-Josée Bruneau,
Soutien : _____ Mme Soledad Dextre
Professionnel : _____ Mme Julie Richard
Élèves : _____ Mme Yasmine Amrouche, Mme Maude Déziel
Parents : _____ M. Dominique Lalonde (président), Mme Jacinthe LeBlanc (membre du CÉ), Mme Nadia Outamant (substitut CÉ), Mme Geneviève Tringali (membre CÉ)
Communauté : _____ Mme Julie Hornez
Absences : _____ Mme Nicole Brunet, M. Mohamed Rizki, Mme Marilaine Bolduc-Jacob, Mme Mélissa Duclos (membre CÉ), M. Jean-Marie Friedman, Mme Marie-Josée Lépine

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Prises des présences et vérification des quorums

M. Lalonde constate le quorum et les présences sont vérifiées.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 7.2 Grille-matières sera déplacé en 6.2 étant donné qu'il constitue un point de décision. Par conséquent, le point concernant les Fonds 4 et 9 est renommé point 7.1.

L'ordre du jour est proposé par Mme Beaudry et adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la 3^e séance datée du 18 janvier

Le procès-verbal nécessite un amendement qui concerne le point 6.1 *Les critères de sélection des directions*, et qui consiste à joindre le document élaboré à distance par les membres du CÉ. Le procès-verbal ainsi modifié est proposé par Mme Dextre et appuyé par Mme Outamant.

4. Période réservée aux élèves

- **Uniforme :** Plusieurs élèves souhaitent proposer des changements à l'uniforme. Elles veulent rencontrer le fournisseur pour présenter certaines modifications. M. Jean-Pierre précise qu'il est trop tard pour procéder à des changements pour la prochaine année (2021-2022). Ces derniers pourraient s'actualiser pour 2022-2023. De plus, M. Jean-Pierre ajoute que l'échéancier est largement suffisant pour consulter toutes les instances concernées par ces changements. Du côté des modifications souhaitées, les élèves proposent, à titre d'exemple, un chandail sans capuchon.

Conseil d'établissement de l'école Louis-Riel

5850, avenue de Carignan, Montréal, QC H1M 2H7

Mme Beaudry propose que les élèves partagent leurs demandes et arguments auprès des membres du personnel puisque les enseignants pourraient leur apporter des suggestions. Il faut aussi rappeler que les demandes à ce sujet doivent d'abord être approuvées en CPEPÉ.

- Repas de la cafétéria : Un seul choix est proposé à la cafétéria. De ce fait, le menu végétarien n'est plus offert. Les élèves souhaitent qu'un tel menu soit proposé au moins quelques fois par semaine. La direction mentionne qu'elle n'était pas au courant que l'offre végétarienne est absente. Elle rencontrera, Mme Martine, responsable du service alimentaire à ce sujet. De plus, des membres du conseil d'élèves sont allés rencontrer cette responsable, qui leur a présenté comme argument qu'un seul menu est offert vu la situation de la pandémie. Cette demande est appuyée par plusieurs élèves de la classe de Mme Déziel et du conseil d'élèves. Mme Amrouche soutient que cette offre répondrait aussi au besoin des élèves qui ont des considérations religieuses.
- Journée de Pâques et Journée civile : Le conseil d'élèves demande que le 1^{er} avril soit une journée civile où l'on distribuerait des chocolats de Pâques.

Mme Beaudry indique que les élèves à demi présentiel trouve déplorable d'être absents lors de journées civiles. M. Jean-Pierre mentionne à ce sujet que d'autres écoles prévoient deux journées plutôt qu'une afin de répondre aux contraintes de la pandémie. Mme Dextre propose de planifier les journées civiles en tenant compte du calendrier en mi-temps. Enfin, les élèves nous partagent que leur plus grand casse-tête est de satisfaire toutes les modalités de l'enseignement de cette année extraordinaire. Par ailleurs, le sujet sera abordé en conseil d'élèves. Enfin, Mme Beaudry rappelle que la demande doit d'abord être présentée au CPEPÉ.

- Achat de Hoodies : Le conseil d'élèves demande un budget pour l'achat de Hoodies pour les représentants de niveaux. Par ailleurs, les élèves devront déboursé aussi 20\$ de leur propre argent pour cet achat. La responsable du conseil d'élèves leur a proposé de demander à l'école de déboursé un montant dans le cadre de leur projet. Deux cent quarante-cinq dollars seraient nécessaires au projet. Les membres du CÉ s'interrogent sur l'intention de cette demande qui, à la lumière des discussions, n'est pas tout à fait claire. Est-ce une reconnaissance pour l'engagement des élèves? M. Jean-Pierre se demande si des étapes ont été omises étant donné que les modalités du projet semblent avoir changées en cours route. On parle de Fonds 1 relativement à un budget associé au conseil d'élèves. Enfin, l'intention reste à être précisée et les étapes clarifiées. À suivre.

5. Période réservée à l'OPP

Lors de la rencontre mensuelle de l'OPP, il a été discuté que les membres voulaient savoir comment se déroule la gestion des masques à l'école tant sur le plan de la distribution que de la récupération. Mme Beaudry partage le fait qu'il est très difficile de gérer ces rebuts du fait, entre autres, du temps de déplacement des enseignants entre les cours dans les différents locaux. Donc, les rebuts ne sont pas toujours jetés au bon endroit.

Conseil d'établissement de l'école Louis-Riel

5850, avenue de Carignan, Montréal, QC H1M 2H7

Mme Richard mentionne que les entreprises de recyclage ne sont pas encore fiables. Elle informe qu'elle a proposé de placer une poubelle à l'extérieur de l'école. Elle rappelle que la consigne présentée aux élèves est celle de garder le masque jusqu'aux limites du territoire l'école.

Mme Déziel souligne que la semaine dernière, elle a rédigé un message qui informe les élèves des consignes pour se débarrasser des masques usés.

De son côté, M. Jean-Pierre mentionne que le CSSDM est en appel d'offres pour le recyclage des masques et pour trouver un fournisseur fiable pour ce faire. Aussi, le CSSDM a dit à l'école que les masques qui sont présentement distribués ne sont pas recyclables.

Un parent membre de l'OPP a demandé pourquoi il n'y a pas de menu Halal à Louis-Riel. M. Jean-Pierre répond qu'il n'a jamais reçu une telle demande. Il ne peut que soumettre cette question au centre de service scolaire puisque la réponse affecterait non seulement l'école Louis-Riel, mais d'autres écoles. Mme Beaudry ajoute que ce sujet a déjà été discuté en CPEPÉ, il y a de cela plusieurs années. Elle mentionne que les enseignants étaient alors d'avis qu'on ne peut imposer cette option à tous. De plus, étant donné que le menu offrait et offre en temps normal plusieurs possibilités, la question n'avait alors plus d'intérêt à être traitée.

6. Points de décision

6.1 Calendrier des sorties

M. Jean-Pierre mentionne qu'il apparaît, dans ces notes du dernier CÉ, une demande déposée par Mme Maurice au sujet d'une sortie au théâtre pour des élèves du PEI, soit pour les groupes 301, 302 et 304. Cela dit, la demande est inscrite au calendrier des sorties le 1^{er} février, mais l'activité se déroulera plus tard dans le courant du mois. On croit que cette sortie a été approuvée lors du dernier CÉ.

Le foyer 306 devait assister à une conférence, *Génial, mon cerveau*, activité qui n'a pas pu avoir lieu puisque les élèves se sont vus être confinés. L'activité se déroulera le mardi 16 février.

Le calendrier consolidé est proposé par Mme Tringali et appuyé par Mme Richard.

6.2 Grille-matières

Projet ADN: Ce projet a été reçu favorablement par les enseignants, mais on demande d'en expérimenter quelques aspects avant de procéder à des changements à la grille-matières. Un retour, entre autres, sur les réussites, les résultats, probants ou non est demandé par l'ensemble des enseignants.

En ce qui concerne ce projet, Mme Richard précise que la grille-matières ne sera pas affectée cette année. Par contre, le volet parascolaire psychosocial du projet ADN en adaptation scolaire a été retenu pour l'année 2021-2022. Il y aura des activités associées projet qui seront offertes en parascolaire.

Par ailleurs, les COSP, contenus en orientation scolaire et professionnel seront mis en oeuvre. d'ici la fin de l'année, avec certains enseignants. Il s'agit d'une quinzaine d'heures

d'activités par année pour les élèves de l'adaptation scolaire. Les conseillers pédagogiques, M. Martin Dubuc, Mme Dusseault ainsi que Mme Richard travailleront de concert pour mettre en place les conditions favorables à l'amorce des activités.

Projet de *Profils*: Les parents ont demandé de rediscuter de ce projet qui pourrait susciter un plus grand sentiment d'appartenance des élèves à l'école. M. Jean-Pierre mentionne que la situation actuelle de la pandémie freine le processus d'élaboration du projet et que les enseignants de musique et d'arts ont demandé un délai pour se préparer à présenter des propositions qui apporteront des changements à la grille-matières.

Mme Bruneau tient à préciser qu'au moment où il a été discuté d'intégrer des profils, la 1^{re} secondaire au régulier était constituée de 5 groupes d'élèves. Cette année, seulement 3 groupes forment ce niveau, toujours au régulier. La préoccupation réside dans le fait qu'on se demande si on peut véritablement penser offrir des choix aux élèves avec seulement trois groupes. Dans la mesure où les groupes doivent être comblés en nombre, plusieurs élèves pourraient se retrouver justement à ne pas pouvoir exercer leur choix.

Mme Beaudry mentionne que les enseignants sont maintenant souvent plus réticents à modifier la grille-matières pour des projets, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, l'école n'est qu'à 75% de sa capacité immobilière. Ensuite, elle mentionne le fait que les volets peuvent créer des déséquilibres sur plan du nombre d'élèves par classe. Par exemple, le programme AÉRO 2 est constitué de 17 élèves performants, alors que les classes du régulier, cette année, sont composées de 28 à 30 élèves qui sont, pour la plupart, à risque ou en difficulté. Ainsi, le choix des élèves au regard des volets et programmes affecte le nombre d'élèves par classe et crée certaines formes d'injustice.

Les élèves d'Aéro 2 bénéficieront du cours en ECR en 3^e secondaire tel que demandé par M. Vandelac, enseignant d'éthique et culture, ce qui ampute des cours d'anglais en 4^e et en 5^e.

La grille-matières est proposée par Mme Beaudry et appuyée par Mme Leblanc.

7. Points d'information

7.1 Fonds 4, Fon9

M. Jean-Pierre affirme qu'il n'y a pas de changement concernant les budgets de ces Fonds.

8. Période réservée au public

Aucun membre du public n'est présent.

9. Tours de parole :

- **Délégué du comité central des parents :**

Le délégué est absent

Conseil d'établissement de l'école Louis-Riel

5850, avenue de Carignan, Montréal, QC H1M 2H7

- **Communauté :**

Mme Hornez souhaite aux élèves ses plus sincères encouragements.

Elle informe le CÉ qu'elle est en processus de préparation des camps de jour. C'est le nombre d'écoles et de locaux disponibles qui établissent la limite des participants aux camps.

- **Enseignants :**

Aucune intervention

- **Personnel de soutien :**

Mme Dextre mentionne que les activités en groupes bulles sont maintenant permises en gardant le masque, cette fois-ci. Donc, ces activités telles que Parkour, les entraînements, le basketball, fille active seront mises de l'avant très bientôt. Les activités s'adressent à tous les élèves de l'école. Trois activités par jour sont offertes aux élèves, soit les mardis et mercredis. Le technicien en loisirs de l'école est associé avec les loisirs Saint-Fabien qui organisent des activités en virtuel.

Mme Dextre profite de sa tribune pour féliciter les élèves engagées dans le CÉ pour leur implication et pour leur souhaiter une bonne continuation vis-à-vis de leur persévérance scolaire.

- **Parents :**

Mme Leblanc rapporte qu'un problème de communication a été vécu avec l'une classe de 2^e secondaire relativement à son confinement. Au final, on retient qu'un problème de lettre standardisée doit susciter une plus grande vigilance.

- **Professionnels :**

La date limite pour effectuer une demande d'admission au Cégep est le 1^{er} mars. L'opération choix de cours pour les élèves de 3^e débute en ligne ce vendredi.

Aussi, plus de 80 parents ont participé une séance d'informations à ce sujet. Mme Tringali souligne le caractère rassurant des interventions menées par Mme Richard au cours de cette rencontre. Bravo!

Varia

Aucun ajout.

10. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre est prévue le 22 mars.

Levée de l'assemblée à 19 h 47

Mme Leblanc propose la levée de l'assemblée et Mme Beaudry appuie la proposition.

Marie-Josée Bruneau
Secrétaire d'assemblée